

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT FISCAL	
PARCOURS-TYPE	Droit Fiscal de l'Entreprise - Parcours FC	
Session M1	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Aucun stage n'est prévu		
Autres modalités		
Il est possible de suivre le Master 2 mention Droit Fiscal parcours Droit Fiscal de l'Entreprise en contrat de professionnalisation		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Seconde chance		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que le stagiaire obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT FISCAL										session unique			Observation session d'exams		
Parcours-type		Droit Fiscal de l'Entreprise - parcours FC										Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	CM Ligne	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum			Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 3															
Bloc	S1	RNCP38197BC06 - Identifier et intégrer les problématiques fiscales des entreprises							Oui	Oui							
UE	S1	UE 1 : Optimisation de l'imposition de l'activité courante des entreprises	39	35			15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Les fondamentaux de la comptabilité (sauf public experts comptables)	4														
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires (dont TVA appliquée aux immeubles)	12	12													
Matière	S1	Imposition du bénéfice (dont BNC)	16	12													
Matière	S1	Fiscalité des personnes publiques	4	4													
Matière	S1	Actualités fiscales	3	7													
UE	S1	UE 2 : Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprises	39	24			15	15	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	8	8													
Matière	S1	Fiscalité des groupes de sociétés	8														
Matière	S1	Fiscalité des restructurations	16	16													
Matière	S1	Contribution économique territoriale	7														
Bloc	S1	RNCP38197BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit fiscal national et international							Oui	Non							
UE	S1	UE 3 : Conseil au contribuable dans un contexte international	12	8			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2		
Matière	S1	Fiscalité internationale	12	8													
Bloc	S1	RNCP38197BC07 - Gérer et assurer la protection des intérêts des contribuables							Oui	Non							
UE	S1	UE 4 : Optimisation de la situation fiscale des particuliers	24	24			8	8			CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Imposition des revenus	12	12													
Matière	S1	Fiscalité du patrimoine	12	12													
Bloc	S1	RNCP38197BC08 - Assister les contribuables et gérer les procédures fiscales							Oui	Non							
UE	S1	UE 5 : Suivi des procédures fiscales	23	21			8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 CT=2	1	Écrit	3	Contrôle continu pouvant porter sur l'ensemble des matières CT pouvant porter sur l'ensemble des matières	
Matière	S1	Contrôle fiscal	12	12													
Matière	S1	Contentieux fiscal (dont recouvrement)	11	9													
Semestre	S2	SEMESTRE 4															
Bloc	S2	RNCP38197BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38197BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés RNCP38197BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances RNCP38197BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel							Oui	Non							
UE	S2	UE 6 : Grand Oral					10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3	Grand Oral Transversal à toutes les matières	
Matière	S2	Formation à la recherche documentaire	4														
		total semestre 4	4				10										
		total année	141	112			60								17		